



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# communiqué

POUR DIFFUSION IMMEDIATE

LE 19 SEPTEMBRE 1983

N<sup>o</sup>: 121  
No.:

LE CANADA DÉPOSE SON INSTRUMENT DE RATIFICATION  
POUR LA CRÉATION DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS-UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
EN TANT QU'AGENCE SPÉCIALISÉE

---

L'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a annoncé aujourd'hui que le Canada avait ratifié la constitution de L'Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel (ONUDI), ce qui implique que le Canada a approuvé la transformation de l'ONUDI en une agence spécialisée indépendante des Nations-Unies.

La constitution de l'ONUDI, qui a été ratifiée par plus de cent pays, entrera en vigueur aussitôt que les dispositions financières concernant sa transformation en une agence spécialisée auront été finalisées. Cette tâche a été confiée au Secrétaire Général des Nations-Unies, en consultation avec les pays qui ont ratifié, accepté ou approuvé la constitution.

La décision de transformer l'ONUDI pour en faire une des 16 agences spécialisées du système des Nations-Unies a été prise en grande partie à la demande des pays en voie de développement. L'objectif visé était de permettre à l'ONUDI de promouvoir plus efficacement la coopération industrielle au niveau international et de fournir l'assistance nécessaire au développement, à l'expansion et à la modernisation des industries dans les

.../2